



# RÉEMPLOI & ÉCONOMIE CIRCULAIRE

## Diagnostic PEMD

Comment l'utiliser pour faire du réemploi opérationnel ?



### CONTEXTE

Dans le cadre de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) votée en février 2020 (décrets n° 2021-821 n° 2021-822 du 25 juin 2021), le diagnostic PEMD est obligatoire depuis le 1er Juillet 2023 pour les projets répondant aux critères énoncés dans les décrets.

L'objectif de ce diagnostic est de mettre en lumière les modes de valorisations potentiels par types de matériaux et déchets, et également de permettre de développer le réemploi de matériaux issu de chantiers de curage/démolitions

Toutefois, une fois le diagnostic fait, comment l'utiliser en vue du réemploi et de la valorisation des déchets de chantier ? Comment faire du réemploi un atout pour le projet et non une contrainte ? et comment bien traiter ce sujet dès la phase programmation du projet ?

Cette formation a pour but de donner des informations pratiques permettant aux MOA et MOE de se servir du Diagnostic PEMD pour réaliser du réemploi de manière opérationnelle et potentiellement réaliser des moins-values sur les chantiers.



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le contexte réglementaire de la gestion des ressources et des déchets de chantier
- Lire, interpréter et utiliser le diagnostic PEMD pour développer le réemploi en phase chantier et mobiliser les filières locales
- Explorer le contexte local afin de guider le processus de réemploi des matériaux de manière efficace
- Reconnaître les opportunités de valorisation et diriger vers les exutoires appropriés en fonction du potentiel identifié
- Prescrire un diagnostic PEMD en vue du réemploi



### ORGANISME DE FORMATION

**envirobât**  
OCCITANIE

Envirobat Occitanie est organisme de formation enregistré sous le numéro 76 34 09704 34 auprès du Préfet de la région Occitanie / Pyrénées Méditerranée. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

**CONTACT** : 09 52 39 81 95 | [contact@envirobat-oc.fr](mailto:contact@envirobat-oc.fr) | [www.envirobat-oc.fr](http://www.envirobat-oc.fr)

Association loi 1901 - SIRET 832 321 756 00013

**envirô**  
FORMATION



### PROCHAINE SESSION

**16/05/2024**



**1 jour (7 heures)**  
9h00-17h30



**8 à 12 participants**



**Montpellier**  
Formation en présentiel



**Vous êtes en situation de handicap ?**  
**Contactez-nous.**

Nous évaluerons ensemble notre capacité à vous accueillir dans les meilleures conditions.



### TARIFS

Adhérents Envirobat Occitanie  
**380 euros (nets de taxes)**

Non-adhérents  
**480 euros (nets de taxes)**

**Financements publics possibles** (OPCO, fonds d'assurance, AIF, crédits d'impôt, etc.). Nous contacter pour plus de détails.

Repas à la charge du stagiaire



### PUBLICS & PRÉREQUIS

Maîtres d'ouvrage,  
Architectes, AMO  
Environnement, Bureaux d'études, OPC, Maître d'œuvre d'exécution, Diagnostiqueurs PEMD

Aucun prérequis



# RÉEMPLOI & ÉCONOMIE CIRCULAIRE

[S'inscrire à la formation](#)



## MODALITÉS ET ÉVALUATION

- **Matériel nécessaire** : ordinateur de préférence, vos diagnostics PEMD
- Apports théoriques et méthodologiques
- Retours d'expériences
- Échanges et débats entre stagiaires et avec l'intervenant
- Débriefing en fin de séquence, évaluation en fin de formation, questionnaire de satisfaction à chaud
- Délivrance d'une attestation de fin de formation



## INTERVENANT



### Mathieu MUTEL

Directeur et fondateur du Bureau d'études Caprionis

### CAPRIONIS

Mathieu est co-fondateur de la société Caprionis, société de l'économie sociale et solidaire spécialisée dans le réemploi des matériaux de construction.

De formation ingénieur en environnement, il a travaillé pendant 8 ans en tant que conseil en développement durable dans l'immobilier puis s'est concentrée sur l'économie circulaire et le réemploi des matériaux de construction par le prisme des déchets de chantier dans le BTP.

Il accompagne depuis 2018 les différents professionnels et acteur du bâtiment (MOA, MOE, entreprises travaux et artisans) pour leur permettre d'intégrer un volet réemploi sur leurs opérations. Mathieu a réalisé avec Caprionis de très nombreux diagnostics ressources et PEMD sur plus de 150000 m<sup>2</sup> de SdP de bâtiments en Occitanie et PACA.

**Caprionis** | Le bureau d'études de Caprionis assiste les maîtres d'ouvrages, les maîtres d'oeuvre et les entreprises à travers des missions de diagnostic, d'études ou de suivi de chantier. A l'aide de son pôle Courtage & Négoce et d'un vaste réseau de partenaires, il met en oeuvre une démarche d'accompagnement globale et les aide à réaliser des opérations exemplaires qu'il s'agisse de déconstruction, de réhabilitation ou de construction.

# RÉEMPLOI & ÉCONOMIE CIRCULAIRE



## PROGRAMME

### PRÉAMBULE

- Présentation du formateur et de la journée de formation
- Présentation des stagiaires
- Exercice brise glace
- Échanges sur les connaissances et attentes de chacun-e

### CADRE RÉGLEMENTAIRE & MÉTHODOLOGIQUE DU DIAGNOSTIC PEMD

- **Contexte réglementaire**
  - > Pourquoi faire un PEMD ?
  - > Dans quel cas un diagnostic PEMD est-il obligatoire ?
- **Déroulé d'un diagnostic PEMD**
  - > Préparation & analyse documentaire
  - > Prise d'information sur place
  - > Traitement post visite sur site
  - > Modes de valorisation

### ATELIER 1 : DECRYPTER LE DIAGNOSTIC PEMD POUR DÉFINIR SES OBJECTIFS DE RÉEMPLOI

- **Analyse d'un diagnostic PEMD : recherche des données utilisables opérationnellement et définition d'objectifs de réemploi**
- **Quel usage du document pour la MOA, la MOE, l'entreprise de curage / démolition / déconstruction ?**
- **Retours d'expériences sur l'usage actuel du diagnostic PEMD**
- **Prescription d'un diagnostic PEMD utile pour le réemploi**
  - > Rédiger un CCTP diagnostic PEMD réglementaire
  - > Rédiger un CCTP diagnostic PEMD en vue du réemploi des matériaux de construction
  - > Cas pratiques & retours d'expériences du formateur
- **Filières de valorisation en Occitanie**
  - > Les acteurs du réemploi (équipes spécialisées dépose sélective, filières et acquéreurs de matériel et matériaux de réemploi)
  - > Les acteurs du recyclage

### ATELIER 2 : PLANIFICATION DE LA PHASE CHANTIER

- **Elaboration de stratégies concrètes pour intégrer le réemploi sur le chantier à partir du diagnostic PEMD**
  - > Réaliser volet réemploi in-situ dans le projet de construction / réhabilitation (lot réemploi ou non)
  - > Intégrer le réemploi ex-situ dans la consultation des lots curage / déconstruction
- **Discussions sur les défis potentiels et les solutions**
- **Cas pratique et retours d'expériences du formateur**

### ATELIER 3 INTÉGRATION DU RÉEMPLOI DANS LES PROJETS (RÉEMPLOI OPÉRATIONNEL EN PHASE CHANTIER)

- **Intégration du réemploi dans le projet respectif**
  - > Phase ACT
  - > Administratif et réglementaire
  - > Aspects logistiques & financiers
- **Encadrement individuel par le formateur pour apporter des solutions adaptées**
- **Cas pratique et retours d'expériences chantier du formateur**

### CLÔTURE DE LA FORMATION

- > Quiz QCM
- > Debriefing de fin de journée
- > Questionnaire de satisfaction à chaud

[S'inscrire à la formation](#)